



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SÉANCE DU 23 JUIN 2026
CONVOCATION EN DATE DU 17 JUIN 2026

DÉLIBÉRATION N° 14/06/2026

Présidence : Mme. Catherine MERCIER, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 27

Nombre de votants : 29

Membres présents : MM. MERCIER Catherine, DUHEM Christian, TROIA Laure, HAMMADI Abdelkader, FONTAINE Jennifer, CAVALLARO Michaël, DUFOUR Sylvie, ZECCHIN Pascal, VOLPE Michel, PETRIOLI Franca, TAUROZZA Emilia, BRANDELET Christine, SENSALÉ Rita, SERRAO Henri, SERRI Franck, GUIDEZ Zaïna, ROMBEAUT Sylvain, VILCOT Martine, CREPIN Jean Michel, DESCAUDIN Nathalie, BOURRE Quentin, GILLENIS Grégory, SALIGOT Bruno, RISBOURG Dominique, SCHUTT Sylvie, SPECQ Éric, DUHEM Leïla

Membres excusés ayant donné pouvoir : MM. WILLIATE Karine donne pouvoir à Mme DESCAUDIN Nathalie, BENAMARA Ali donne pouvoir à Mme RISBOURG Dominique.

Membres excusés :

Membres absents :

Secrétaire de séance : Mme. VILCOT Martine

OBJET : Convention avec l'association La salade de Pattes pour la réalisation d'une campagne d'identification et de stérilisation des chats errants sur la Commune

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et particulièrement l'article L2212-2 ;

Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime et notamment l'article L211-11 à L211-14,

Vu le Code de la Santé Publique ;

Vu le règlement Sanitaire Départemental ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 11 Avril 2024 portant approbation de la convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour la réalisation d'une campagne d'identification et de stérilisation des chats errants de la Commune ;

Considérant que l'association La salade de Pattes à Douchy les Mines est en mesure de mener une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants ;

Vu le projet de convention ci-annexé ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention avec l'association La salade de Pattes, ainsi qu'à intervenir pour son exécution

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. MERCIER Catherine, DUHEM Christian, TROIA Laure, HAMMADI Abdelkader, FONTAINE Jennifer, CAVALLARO Michaël, DUFOUR Sylvie, ZECCHIN Pascal, VOLPE Michel, PETRIOLI Franca, TAUROZZA Emilia, BRANDELET Christine, SENSALÉ Rita, SERRAO Henri, SERRI Franck, GUIDEZ Zaïna, ROMBEAUT Sylvain, VILCOT Martine, WILLIATE Karine (pouvoir remis à Mme DESCAUDIN Nathalie), CREPIN Jean Michel, DESCAUDIN Nathalie, BOURRE Quentin, GILLENS Grégory, SALIGOT Bruno, RISBOURG Dominique, BENAMARA Ali (pouvoir remis à Mme RISBOURG Dominique), SCHUTT Sylvie, SPECQ Éric, DUHEM Leïla

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,



MERCIER Catherine

La Secrétaire de séance,



VILCOT Martine

ACTE CERTIFIÉ EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 01/07/2026

N° du bordereau d'acquiescement de transaction : 059-215902057-20260623-14_06_2026-DE

Date d'affichage : 06/07/2026

Le Maire,



MERCIER Catherine.